

Article

« Les Sauvages du Canada en 1852 »

Joseph Doutre

Études françaises, vol. 9, n° 3, 1973, p. 264-273.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/036553ar>

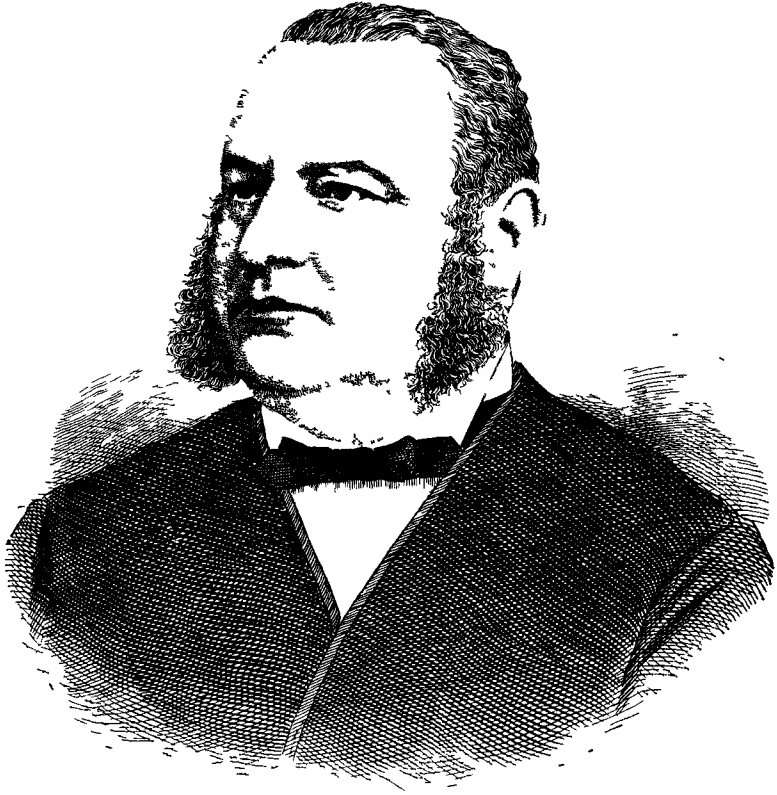
DOI: 10.7202/036553ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org



JOSEPH DOUTRE

Les Sauvages du Canada en 1852

[...] Malgré ce que je connaissais déjà, ou plutôt par ce que je croyais déjà connaître des Sauvages, j'éprouvai en arrivant à Caughnawaga, à peu près la même surprise que durent éprouver Jacques Cartier et son équipage en longeant les rives du golfe Saint-Laurent. Dans la ville nous ne voyons les Sauvages que sous un seul costume, variant quelquefois du blanc au bleu, mais conservant la même forme. Enveloppée de la tête aux genoux, d'une *couverte* en laine blanche, telle qu'elle nous vient des tisseranderies de Mak'nac, ou d'un drap bleu plus aristocratique, qui porte encore les lisières jaunes de la manufacture anglaise, la Sauvagesse est devenue vulgaire à nos yeux. L'uniformité de cette longue enveloppe ne se rompt, à l'œil du citadin, que par l'extrémité d'une jupe de drap bleu, qui descend un peu plus bas que le genou, sans autre ornement que la lisière jaune de rigueur. Là prend la *mîtâs* de drap toujours bleu, qui presse la jambe jusqu'à la cheville, en se boutonnant sur le côté comme une longue guêtre de livrée. À la cheville, une légère variété se produit; mais encore on ne peut appeler cela variété, car la chaussure n'a que deux formes et deux couleurs : ou elle est de chevreuil et cousue en chaussette, dans l'hiver et les temps secs de l'été, ou ce n'est qu'une simple bottine

noire plus ou moins bien vernissée. La seule différence qui existe entre la bottine des Sauvagesses et celles des Blanches est sur le point de disparaître car quelques élégantes de Montréal, talonnées sans doute par la mode, viennent d'adopter les talons que les Indiennes seules ont voulu porter jusqu'à ce jour.

Voilà tout ce que nous voyons à la ville où les hommes ne se font reconnaître qu'à la couleur de leur peau, — où les Sauvages des deux sexes prennent la physionomie que leur imposent leurs rapports avec nous. Leur existence nationale nous est inconnue et il faut les aller voir chez eux, au sein de leurs occupations du dimanche et de la semaine, pour les connaître un peu.

Après avoir pris terre à Caughnawaga, comme je suivais la rive rocailleuse qui borde la côte, pour arriver à l'unique auberge du village, j'aperçus un canot d'écorce, allant amont le fleuve, monté par trois jeunes filles, qui présentaient un groupe moins artistement entrelacé que celui des Grâces, mais beaucoup plus pittoresque et non moins attrayant.

On sait qu'en face de Caughnawaga, le fleuve n'est pas de cette nonchalance de cours qui puisse permettre des excursions de plaisir à quelque distance du rivage. Quelques arpents plus bas, se trouve le plus dangereux rapide qu'on puisse rencontrer dans tout le parcours navigable du Saint-Laurent. Aussi c'était dans une anse que ces trois jeunes Indiennes conduisaient languissamment leur légère embarcation. Pour désigner par un mot le genre de promenade nautique à laquelle se livraient alors ces jeunes filles, nous avons un verbe qui exprime à lui seul le but oisif et le laisser-aller paresseux de ce passe-temps : elles *canoïaient*.

J'arrivais vers une heure de l'après-midi, une heure après l'issue de la messe et quelques minutes après le dîner, qui répandaient sur les traits des jeunes canotières ces couleurs vives et de bien-être, qui animent les Sauvages, aussi bien que les sybarites civilisées, après la déglutition et pendant la sieste. Saisi par l'aspect ravissant de cette

scène, je m'approchai assez effrontément, je dois l'avouer, de la pointe de terre où le canot semblait près de toucher. Là je m'oubliai à contempler mentalement ce spectacle, tout nouveau pour moi, quoique je vécusse à dix milles de distance du théâtre où il m'était ainsi donné gratuitement.

Je m'étais arrêté à examiner les trois jeunes filles, avec cette insouciance insolente que l'on met dans la critique d'une gravure ou d'une toile. J'oubliais que ces Indiennes, belles, élégamment mises dans leur genre, étaient peut-être aussi susceptibles que les jeunes beautés de la ville, qui nous en veulent parfois de les contempler trop en détail, au coin d'une rue ou sur les promenades publiques.

Surprises elles-mêmes de la persistance que je mettais dans cet examen, elles avaient oublié la manœuvre et discontinué le mouvement machinal des avirons, et se laissaient aller à la dérive. On eut dit que cette fibre délicate des femmes habituées aux égards recherchés du bon ton venait d'être frappée pour la première fois. Refusant de céder à la morgue de l'observateur, pas une ne songeait à donner un coup d'aviron pour se soustraire à ce regard obstiné; — reculant en même temps intérieurement devant la critique impertinente d'une personne à laquelle elles concédaient la supériorité attribuée aux Blancs, pas une ne voulait se rapprocher davantage, et toutes luttaient d'inertie, comptant sur le cours du fleuve pour les tirer de l'impasse, sans les placer dans la nécessité de se compromettre. Il était impossible de s'y méprendre : l'impression chez elles, était, qu'un coup d'aviron, en avant ou en arrière, aurait compromis leur dignité de femmes.

Je finis par sortir de ma contemplation artistique et par sentir ce que je leur communiquais de gêne et je me retirai. Mais j'avais eu le temps de saisir l'ensemble et les détails de cette scène primitive et j'avais déjà gagné ma journée, plus que cela, mon dimanche.

Il est à peu près impossible de ne pas découvrir une nuance européenne dans le sang de nos Sauvages d'au-

jourd'hui, et c'est le mélange des races qui a produit cette couleur citron bistré, qui tient le milieu entre le bistre du Sauvage primitif et la dorure tropicale du sang créole. Je ne sais laquelle des deux nuances du Créole et du Sauvage contemporain serait le plus agréable, si toutes deux étaient relevées et enjolivées, par les mêmes soins de toilette et les mêmes habitudes de goût et de mode.

En retrouvant ainsi au milieu de la civilisation et presque au sein d'une ville exclusivement peuplée d'Européens, un type aussi originalement beau, il n'était pas possible d'envier le luxe et la recherche de la mode. Ces jeunes filles étaient belles dans la stricte acception du mot, et elles étaient ravissantes dans leur costume indigène. Cette couleur enviée de la Créole des Antilles brillait de cette animation du sang que produit le dîner, aidé de riches rayons de soleil.

Le costume de chacune d'elles était absolument le même quant à la forme, mais très varié de couleur. La chevelure séparée sur le front, en deux bandeaux soyeux, était jetée derrière les oreilles et pendait de toute sa longueur et dans son état naturel, jusqu'à la ceinture; — pour autres détails : tête nue, col découvert, mantille de calicot unicolore, mais rose chez l'une, rouge foncé chez l'autre, vert pomme chez la troisième, — prenant sous la clavicule, décrivant au devant l'échancrure du sein, à demi découvert, et descendant sans ondulation et flottant jusqu'au genou. L'échancrure du buste, bordée d'un liséré tranché de couleur, donnait à l'épiderme un éclat resplendissant. La manche bouffait largement, puis pinçait au poignet et donnait ainsi une apparence microscopique à la main, qui tenait le léger aviron vert.

Voilà tout ce que je pus voir de leur costume, pour le moment, attendu qu'assises sur leurs talons au fond du canot, la mante cachait les autres détails. Néanmoins la cloche de l'église tinta bientôt l'heure des vêpres et nos trois jeunes filles se hâtèrent de revenir à la rive qui n'était d'ailleurs qu'à quelques brasses.

Le reste du costume que portaient les trois Iroquoises a été décrit, quand j'ai parlé de celui que nous voyons uniformément à toutes les Indiennes qui fréquentent nos villes, savoir : jupe en drap bleu descendant au genou et *mîtâs* de même étoffe. Mais cette fois je voyais ce costume sous sa forme la plus élégante, du tissu le plus fin et porté par trois beautés, dans un jour de toilette recherchée. La bottine de maroquin noir, boutonnant sur l'extérieur de la cheville, était brillante et faisait resplendir deux doigts d'un bas beige qui disparaissait pudiquement sous la *mîtâs*. Quand on a pu admirer le dégagé d'une cheville mignonement découpée et le galbe qui s'arrondit si exquisement sous la *mîtâs* d'une Iroquoise, le bon goût nous fait repousser comme ridicule et barbare la *bloomer* de la Nouvelle-Angleterre.

Une action très simple pour celles que j'examinais et qui ne m'en parut, pour cela, que plus originale termina mes premières observations sur les Iroquois du Sault.

Après avoir tiré leur canot hors de l'eau, l'une prit les avirons et les deux autres saisissant chacune des pinces de la petite embarcation, l'emportèrent comme nous faisons d'un manteau ou d'un paletot surnuméraire. [...]

En 1848, le Sault Saint-Louis était infesté, depuis plusieurs mois, d'une foule de sorciers que les plus habiles charlatans du village avaient été impuissants à découvrir. On se décida à y faire venir un maître sorcier de Mississaga, petit village que l'on dit situé dans la profondeur des bois de Toronto. Une députation lui fut envoyée, aux frais de la commune, pendant les froids les plus rigoureux de janvier. Ce sorcier des sorciers était un Algonquin des plus rusés et il fit payer cher ses jongleries. Arrivé à Caughnawaga, il se fit construire une tente au milieu du bois, où il se targuait d'attirer, par son pouvoir magique, tous les sorciers et sorcières qui affligeaient le village et de les tuer jusqu'au dernier.

Après force momeries, il déclara avoir tué et fait disparaître tout ce qu'il y avait de cette race maudite.

Mais à peine ce charlatan émérite était-il parti, que les sortilèges recommencèrent avec une recrudescence alarmante. Deux jeunes filles remplissaient le village de terreur et d'émoi par le récit des choses extraordinaires qu'elles voyaient durant leurs crises. Aucune personne n'avait encore été aussi cruellement possédée et tout fut mis en œuvre pour leur apporter du soulagement. Quand les crises se déclaraient, l'une voyait ses *mîtâs* emportées, l'autre sa chemise, etc., et quand, attiré par leurs cris, on entra dans l'appartement toujours solitaire, où se débattait la patiente, on remarquait sur le parquet, comme des traces mouillées du pied de quelque animal sauvage.

On fit venir en leur présence une femme qui avait la fatale réputation de donner des sorts, et les malades se précipitèrent sur elle et l'auraient mise en pièces, si on ne l'eut arrachée de leurs mains. Aussi elles avaient presque raison : cette femme qui avait du sens et de la perspicacité, avait eu l'audace de déclarer, en présence de tout le monde, que c'étaient deux jolis garçons du village qui étaient la cause de ces crises. L'un d'eux était un grand dévot, portant croix sur la poitrine et ayant la réputation de faire des miracles. Celle qui en était éprise, n'osant le faire connaître à personne, avait résisté à tous les remèdes, pour forcer la famille d'avoir recours au bien-aimé thaumaturge. Il en était à peu près ainsi, pour l'autre possédée.

La fureur qui s'empara d'elles, à la déclaration de la prétendue sorcière, ne fut considérée que comme une nouvelle preuve de l'empire satanique qu'elle exerçait.

Enfin les choses n'ayant fait qu'empirer jusqu'en 1851, on se décida à faire une nouvelle épreuve. La grande difficulté était de mettre la main sur les sorciers, le reste était tout simple, car l'esprit public était tellement excité contre eux que rien n'aurait pu les soustraire à une exécution sommaire, si on avait pu les convaincre du grand crime.

Il existe à Onnontaga, village sauvage situé dans l'État de New York, près de Syracuse, une petite tribu encore

toute primitive, qui a résisté à tous les efforts et à toutes les séductions de la civilisation et qui, seule, a repoussé le christianisme. Ceux qui la composent n'ont avec les Blancs qui les entourent que les relations d'une absolue nécessité. Cette obstination les a revêtus d'un prestige imposant auprès des Sauvages chrétiens. Ils sont considérés comme les dépositaires des souvenirs et de la foi antiques de la race indienne et c'est parmi eux que l'on croit trouver les plus grands savants en fait de sorcellerie.

La commune envoya donc une députation à Onnontaga, pour en faire venir le plus habile sorcier pour découvrir ceux qui troublaient la paix du village. L'expérience coûteuse que leur avait donnée le charlatan de Mississaga, avait rendu les habitants du Sault très ombrageux et assez peu crédules. Aussi dès le commencement des opérations on s'opposa à tous procédés secrets. On voulait voir tuer de ses yeux les démons qui donnaient tant de soucis. Il fut donc convoqué une assemblée, en présence de laquelle tout devait avoir lieu.

Là, le maître sorcier, qui en habile homme, s'était mis au courant de tous les cancans du village, déclara que tous les sortilèges étaient le fait d'une seule personne, qui n'était pas dans l'assemblée, mais qu'il obligerait d'y venir, par la force de sa volonté. Mais il s'était vanté et la personne n'arrivait point. Après avoir épuisé toutes les ressources de ses momeries, il députa auprès de la femme qu'il accusait les amis qu'elle avait dans l'assemblée, pour l'engager à se rendre de bon gré. Se croyant de force à rencontrer le grand sorcier, elle consentit à l'aller voir. Dès qu'il la vit entrer, il lui présenta un verre en disant : « Bois, si tu es sorcière, tu mourras, si tu ne l'es pas, tu vivras. » Elle lui répondit avec fermeté : « Bois toi-même si tu es sorcier, tu mourras, si tu ne l'es pas tu vivras. » Tous deux burent et vécurent. Le sorcier dit tout bas aux chefs la cause de la possession des jeunes filles ; on s'entendit pour les marier, et on n'entendit plus parler de rien.

Rowe l'avait dit longtemps avant ce grand sorcier : « Il y a dans les femmes quelque chose de plus que la sorcellerie, puisqu'elles viennent à bout de gouverner les plus sages des hommes. » [...]

Si l'on se donnait la peine de rechercher ce qui a pu les maintenir dans leur originalité nationale jusqu'à ce jour, il serait difficile de trouver plus de deux causes qui aient contribué à ce résultat. Les uns diraient peut-être que c'est leur langue qui les a préservés de la fusion ; mais il resterait à trouver ce qui a préservé leur langue même. Leur goût pour la chasse et leur isolement des Blancs n'existent presque plus. — Les femmes, je crois, et le costume qu'elles se sont obstinées à conserver ont seuls contribué à conserver aux Indiens, répandus parmi nous, une partie de leur physionomie primitive.

Par leurs occupations sédentaires, les femmes ont été tenues en contact journalier entre elles, et ce fait a pu contrebalancer l'effet du mélange des hommes de leurs tribus avec les Blancs. Ce sont les femmes qui élèvent les enfants et qui les conduisent jusqu'à l'adolescence, avec leurs habitudes nationales. Le reste de la vie du Sauvage est presque entièrement passé dans le commerce des Blancs. L'habit, la langue, les manières de ces derniers leur deviennent bientôt indispensables ; — mais en rentrant chez eux, il leur faut reprendre, avec leurs femmes et leurs enfants, l'habit, la langue et les mœurs de la tribu. Le costume des femmes les a toujours empêchées de lier avec les Blancs des relations d'amitié et des fréquentations de voisinage.

Aussi on peut être convaincu que du moment que les Indiennes, les Sauvagesses, comme nous les appelons, échangeront leurs *mîtâs* et leurs *couvertes* contre les bas à jarrettières, le corset, la robe et la manille, il ne restera plus rien du caractère de ces races. Leur langue ne sera plus qu'un patois mêlé d'iroquois ou d'algonquins et de français ou d'anglais. — Alors de tout ce qui pourra nous rappeler les premiers possesseurs du sol, il ne restera

plus que le nom de villes ou de villages, emprunté à leurs langues et plus ou moins estropié.

Il se trouvera peut-être quelques personnes qui, après avoir lu *le Chant du Huron*, *le Dernier des Mohicans* et *les Abencérages*, s'éprendront d'un religieux regret en voyant s'opérer cette transmutation des races indigènes; mais quand on envisage ce fait, au point de vue humanitaire, on est plutôt porté à y applaudir.

On peut écrire de belles pages, en comparant la Grèce ancienne avec la Grèce du quinzième siècle et même à celle de nos jours; on peut faire de brillantes apothéoses sur l'atticisme remplacé par l'islamisme; on peut avec avantage évoquer les demi-dieux de l'Italie, maîtresse du monde, pour les mettre en présence des esclaves de Rome, humble servante de l'Autriche; on peut même dire de très belles choses de l'esprit chevaleresque et des arts des Maures d'Espagne; — mais on ne peut guère rappeler de grands souvenirs au profit des Indiens de l'Amérique du Nord. La civilisation européenne n'a pour ainsi dire rien emprunté d'eux, et ils ont tout à gagner à se confondre au milieu de nous.

D'ailleurs le sort en est jeté : il est dans la destinée inévitable et prochaine des Sauvages de disparaître, — et pour leur propre intérêt et celui de leurs descendants, cette fusion ne viendra jamais trop tôt, pourvu que l'humanité conseille toujours aux gouvernements des États-Unis et du Canada la tolérance et les égards dont ces pauvres Sauvages sont l'objet depuis plus d'un siècle.

JOSEPH DOUTRE

(« Les Sauvages du Canada en 1852 », dans J.-L. Lafontaine, *l'Institut canadien en 1855*, Montréal, Senécal et Daniel, 1855, p. 190-225.)